



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25030782

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

25 FEV. 2025

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0427 767 723**

Nom

(en entier) : **Mécanique de Précision Colinet**

(en abrégé) : **M.P.C.**

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Faubourg de Mignault(R) 17, 7070 Le Roeulx**

Objet de l'acte : Révocation - nomination - Pouvoirs

Extrait des décisions écrites de l'actionnaire unique du 4 février 2025

[...]

L'Actionnaire unique prend les décisions suivantes :

1. Révocation d'un administrateur de la Société

L'Actionnaire unique décide de mettre fin au mandat de Thomas Illencik, en tant qu'administrateur de la Société avec effet immédiat.

2. Nomination d'un administrateur de la Société

L'Actionnaire unique décide de nommer Matthew French, citoyen Américain, résidant à 1010 Cascades DR, Aurora OH 44202-6704, Etats-Unis, en tant qu'administrateur de la Société avec effet immédiat pour une durée illimitée. Son mandat ne sera pas rémunéré.

3. Pouvoirs pour exécuter les décisions prises

L'Actionnaire unique décide de nommer Bart Vanderstraete, Amaury de Borchgrave, Alexandra Duysters, Nathan Przednowek et Rob Hermans, avocats, ayant leur cabinets Avenue Louise 523, 1050 Bruxelles, chacun ayant le pouvoir d'agir individuellement et de subdéléguer, afin de prendre toutes les mesures nécessaires et/ou utiles dans le cadre des décisions précitées, y compris la publication d'un extrait de ces présentes décisions aux Annexes du Moniteur belge (en utilisant les formulaires de publication I et II) et l'enregistrement, la modification et la suppression des données de la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises de Belgique, du Guichet d'Entreprises compétent ou de toute autre institution compétente et à cet effet, effectuer toutes les formalités administratives, signer chaque document pertinent et faire tout ce qui est généralement nécessaire ou utile pour l'exécution des décisions susmentionnées.

Alexandra Duysters
Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)